

Dossier d'admission au master par la valorisation des acquis de l'expérience (VAE)



Dossier incluant une note d'accompagnement à destination du candidat

Ecole de Criminologie

La VAE en criminologie

Table des matières

1. Vademecum.....	p. 3
2. Lettre de motivation.....	p. 9
3. Fiche administrative	p. 10
4. Parcours expérientiel	P. 12
5. Portefeuille d'acquis.....	p.14

VADEMECUM – CRIMINOLOGIE-

Ce vademecum a pour but de vous aider à compléter le dossier d'admission au master en criminologie, par VAE. Il comporte trois parties.

La première précise les fonctions (objectifs) attribuées à ce dossier, du point de vue du candidat, et du point de vue du jury qui l'utilise également. La deuxième est un guide qui a pour objectif de faciliter la valorisation de votre expérience et donc vous indique des pistes pour détailler et présenter au mieux vos acquis. Enfin, la dernière partie présente un lexique assez concis pour définir certains termes employés dans le formulaire.

1. Les fonctions du dossier

A quoi sert ce dossier ?

Ce dossier sert de « pont » entre le candidat et le jury VAE, c'est un élément de dialogue, d'échange d'informations, entre deux partenaires. Leurs objectifs de lecture sont différents. Il est important de les préciser.

Du point de vue du candidat	Du point de vue des jurys
Présenter son parcours personnel : son projet, sa formation initiale et continue, ses expériences professionnelles et personnelles.	Evaluer la pertinence du projet du candidat. Le choix d'intégrer ce master (et pas un autre) est-il pertinent au vu de son parcours
Prouver que son parcours compte 5 années d'expériences utiles comme exigé par le décret et fournir les attestations qui en témoignent.	Evaluer si l'expérience du candidat correspond au cadre légal : compte-t-il cinq années d'expériences utiles pour intégrer ce master ? A-t-il les attestations qui le prouvent ?
Détailler les acquis professionnels et extraprofessionnels dans le but de les valoriser aux yeux du jury	Evaluer si les acquis professionnels et extraprofessionnels sont suffisants/signifiants pour intégrer l'année préparatoire en criminologie
Détailler les acquis de formation initiale et continue dans le but de les valoriser aux yeux du jury	Evaluer si les acquis de formation initiale et continue sont suffisants/signifiants pour être dispensé de certains voire de tous les cours de l'année préparatoire, et donc accéder directement en Master
A vous de planifier votre programme : comment organiser votre temps ? Entre vie professionnelle et étudiante ? Evaluer l'effort, la disponibilité en temps, et le travail personnel attendu par un cursus universitaire	Elaborer et proposer un programme de formation le plus adapté au candidat → Ajout de pré-requis si acquis indispensables manquants pour intégrer le master → Dispenses accordées afin d'éviter « le double emploi », la redite d'une même formation

A ne surtout pas perdre de vue lorsque vous complétez le dossier!

→ Quelle(s) expérience(s) valoriser ? La loi est claire à ce sujet. **Vous pouvez valoriser tous les acquis engrangés** durant

- votre formation initiale : vos études précédentes
- votre formation continue : les formations complémentaires suivies et attestées au cours de votre vie professionnelle
- vos acquis professionnels : ce que vous avez appris « sur le tas », dans votre pratique professionnelle quotidienne
- vos acquis extraprofessionnels : les activités qui ont permis certains apprentissages (participation, engagement) à une association, un syndicat, etc.)

Toujours en lien avec le master que vous avez choisi !

→ Vous demandez à valoriser votre expérience **pour intégrer un master bien précis** à l'université. Vous devez donc choisir les expériences que vous allez valoriser en ce qu'elles sont **en lien** avec le master envisagé. Pour cela, le dossier VAE vous donne les **balises spécifiques** au master en fonction desquelles votre expérience « utile » sera prise en compte

→ Vous vous adressez à un jury qui a une connaissance des secteurs professionnels criminologiques, si vous venez d'un secteur différent, il vous sera demandé d'expliquer et de décrire votre organisme et les tâches que vous réalisez.

→ N'oubliez pas qu'il s'agit d'un document officiel, et qui sert de base à un travail d'évaluation en vue d'une admission. Veillez à présenter toutes les attestations, diplômes, certificats, qui prouvent la maîtrise des acquis que vous présentez. Sans ces attestations, les acquis déclinés ne pourraient être pris en compte.

2. Guide pour remplir le dossier

Comment procéder pour compléter ce dossier ?

1. Etape de découverte et de compréhension du dossier

Lisez-le une première fois (le vadémécum également). Essayez de comprendre précisément ce qui est attendu de vous et ce sur quoi vous serez évalués. Cela peut varier d'un master à l'autre. Si vous avez des questions, allez sur le site de l'UCL (de la faculté choisie ou de l'IUFC) puis contactez la personne relais VAE de la faculté si nécessaire soit par téléphone au 010/47 88 54 soit par mail : info-crim@uclouvain.be ou jeanine.bedynek@uclouvain.be .

2. Plan de la lettre de motivation

Mettez par écrit vos premières idées, vos arguments pour expliquer votre projet de reprise d'études. Cela reste une ébauche sur laquelle vous reviendrez plus tard.

3. Etape « *de récolte* » des acquis

Vous devez rassembler tous les éléments de preuves (attestations, certificats, diplômes, éventuellement les productions personnelles demandées par le jury etc). Mais aussi tout ce qui vous aidera à détailler et présenter vos acquis : les cours suivis dans vos formations précédentes, les expériences professionnelles qui doivent toujours être en rapport avec le master choisi.

4. Etape administrative

Complétez la partie administrative du dossier, en parallèle regroupez dans une farde les attestations que vous évoquez : DOCUMENT A , B, C du parcours expérientiel. Cela fera partie des annexes du dossier. Construisez une table des matières des annexes, cela facilitera le travail du jury.

5. Parcours expérientiel

Ce tableau permet au jury d'évaluer la globalité de votre parcours et voir si vos acquis professionnels, votre « expérience de terrain » en d'autres termes est suffisamment riche pour entamer une formation en criminologie. Dans cette partie du dossier, le jury évalue votre admission à l'année préparatoire en criminologie en fonction des secteurs (extra) professionnels que vous avez parcourus et des fonctions que vous avez occupées.

6. Etape du portefeuille d'acquis

Cette étape vous permet de détailler les acquis de formation de votre parcours vous permettant d'être dispensé des cours de l'année préparatoire de criminologie. L'objectif étant de personnaliser votre futur programme de formation universitaire, le jury a besoin de connaître quels sont vos acquis dans les disciplines de base de l'année préparatoire. En fonction de votre parcours de formation, vous pourrez être dispensé de certaines matières, voire de la totalité de l'année préparatoire.

7. La lettre de motivation

A ce stade, vous avez une vision globale de votre parcours et vos différents acquis. Vous pouvez dresser un bilan.. Il s'agit d'une étape importante et déterminante. Nous vous conseillons de rédiger la lettre de motivation à ce moment de la procédure en reprenant l'ébauche réalisée à l'étape 2 comme base au travail d'écriture.

Cette lettre doit être personnelle, elle a pour objectif

- De présenter et de défendre (argumenter) votre projet de reprise d'étude dans ce master. Pourquoi est-ce que je veux intégrer un master en criminologie ? Quel sens cela a pour moi ?
- De montrer la cohérence de votre parcours par rapport à la demande d'entreprendre le master sélectionné. Pourquoi mon parcours de vie m'amène-t-il à entreprendre ce master ?
- D'expliquer votre projet d'avenir. Qu'est-ce que ce master va vous apporter ? Va vous permettre ?

3. Le lexique

Il ne s'agit pas de vous proposer des définitions théoriques, scientifiques des principales notions envisagées dans le dossier, mais plutôt ce que recouvrent ces appellations dans l'utilisation qu'en font les membres du jury, mais aussi au regard de ce qui est précisé dans le décret (*lien sur site IUFC)

○ Acquis de l'expérience

Il s'agit des apprentissages réalisés dans le cadre de votre formation ou de vos activités (voir expérience utile). Cela peut être des savoirs, des techniques, des compétences qui peuvent être pris en compte comme le prévoit le décret, pour être dispensé d'une ou plusieurs unités de formation (VAE-D) ou pour accéder en master (VAE-A).

○ Acquis attendus pour entrer en master

Ce sont les savoirs, techniques, compétences jugées nécessaires par le jury pour être dispensé d'une ou plusieurs unités de formation ou pour être admis en master. Ils varient d'un master à l'autre et sont traduits sous forme de balises

- **Balises**

Comme le mot l'indique, elles servent à vous orienter, à vous permettre de cibler quelles expériences utiles choisir et en fonction de quels éléments la déplier. Cela peut-être des savoirs, des techniques, des compétences. Cela dépend de la spécificité (du programme) du master que vous désirez intégrer.

- **Expérience utile ou expérience valorisable.**

Elle doit atteindre cinq années, elle regroupe les années d'études initiales (après vos études secondaires), les formations continues, les activités professionnelles et extraprofessionnelles (participation à des associations, syndicat...). Elle est jugée utile si elle a permis d'engranger des acquis valorisables pour le master que vous envisagez d'intégrer, en d'autres termes, l'expérience est utile car elle est **en lien** avec le master sélectionné. Pour vous guider dans le tri (utile/pas utile), chaque programme a fixé **des balises**.

- **Le rôle du dossier**

Le dossier tente de rencontrer les acquis de l'expérience, de les objectiver pour permettre leur prise en compte par les membres du jury. C'est ce qui explique le travail d'explicitation prévu dans le portefeuille d'acquis, mais aussi, selon les cas, la demande d'une production écrite personnelle, ou d'une épreuve.

- **Détailler/expliciter ses acquis**

Cela consiste à sélectionner (d'extraire de tout son parcours) puis à expliciter ce qu'on sait faire, ce qu'on a appris de ses activités et de ses formations en fonction des balises propres au master sélectionné.

- **Portefeuille d'acquis**

Il ne s'agit pas d'un listing administratif mais bien d'un bagage que vous construisez et organisez où sont rassemblés les acquis que vous avez engrangés au fur et à mesure de votre parcours et qu'aujourd'hui vous voulez valoriser pour intégrer le master sélectionné. Cela demande de sélectionner, d'extraire de votre parcours et de nommer, a posteriori, les apprentissages correspondant au master choisi.

- **Tâches**

Nous vous demandons de traduire vos activités (extra-)professionnelles sous forme de tâches. Nous entendons par là les actions récurrentes ou significatives que vous

menez dans votre vie professionnelle, où « vous pratiquez » des savoirs, des techniques, des compétences qui correspondent aux balises proposées.

○ **Formations attestées/ certifiées**

Formation suivie où l'on vous a délivré une attestation, ou un certificat, ou un diplôme prouvant que vous avez assisté à la formation voire que vous avez réussi l'évaluation proposée en fin de parcours.

○ **Formation initiale**

Formation suivie à la suite de vos études secondaires, avant d'accéder au monde du travail (excepté jobs étudiants) : Hautes Ecoles, Université.

○ **Formation continue**

Formations suivies tout au long de votre parcours professionnel, qui peuvent s'étaler de quelques jours à plusieurs années. Elles sont assurées par l'Université, les Ministères, la Communauté française, les entreprises, le FOREM...

○ **Étalement**

Possibilité qui est donnée à l'étudiant – sur base d'une demande introduite au plus tard un mois après la rentrée académique) de répartir le programme d'une année d'études sur deux années académiques. Cette autorisation est délivrée sous certaines conditions dont l'exercice d'une profession. Une convention d'étalement doit être signée par l'Ecole de Criminologie et l'étudiant.

Cette convention doit préciser les modalités de l'étalement :

- soit le programme de chacune des deux parties d'épreuve est entièrement fixé dès le départ dans la convention ;
- soit la convention ne porte que sur le nombre de crédits à acquérir au cours de chaque année, avec un minimum de 15 crédits.

Dans les deux cas, l'étudiant est délibéré en 1^{ère} année sur le programme réalisé. En cas de réussite à cette partie d'épreuve, il obtient des crédits pour tous les cours correspondants qui seront pris en compte dans la délibération finale à l'issue de la 2^e partie d'épreuve. S'il échoue à la 1^{ère} partie d'épreuve (en obtenant éventuellement des crédits ou des reports pour certaines matières), il devra se réinscrire l'année suivante pour cette année d'étude comme redoublant.

Aucune épreuve ne peut être scindée en plus de deux parties.

Fiche administrative

Réservé à l'UCL

Référence du dossier

NOM, prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse privée :

Téléphone privé : GSM :

Courriel :

Nom de votre employeur actuel :

Adresse :

Téléphone : Date d'entrée en fonction :

Avez-vous déjà effectué d'autre demande de VAE à l'UCL :
.....

Intitulé et code du programme pour lequel vous demandez l'admission (ou déjà un éventuel étalement) ?

Crim 1pm – Année préparatoire au Master en criminologie 0

Crim 21 MS Master en criminologie..... 0

Etalement souhaité : oui 0 Non 0

Date et signature :

Remarque importante :

La commission d'admission se réunit à plusieurs reprises. Votre dossier complet doit donc être rentré pour une des dates indiquées ci-dessous et au plus tard le 31 août.

- **Le 31 mai**
- **Le 30 juin**
- **Le 15 juillet**
- **Le 16 août**
- **Et au plus tard le 31 août**

Le Dossier doit parvenir à l'attention de

Madame J. Zaorski-Bedynek, Directrice administrative adjointe pour l'Ecole de Criminologie

Courriel (de préférence) : jeanine.bedynek@uclouvain.be

Adresse et téléphone : Ecole de Criminologie – Place Montesquieu,2 bte L01.07.02 – B 1348 Louvain-la-Neuve - info-crim@uclouvain.be - +32 10 47 88 54

Parcours expérientiel

1. Listing chronologique et synthétique de vos formations et activités (extra)-professionnelles en rapport avec le secteur criminologique.

Quelques exemples de secteurs significatifs: maison de justice, police, administration pénitentiaire, prévention, aide à la jeunesse, aide aux victimes etc. **Le tableau ci-dessous est donné à titre d'exemple.**

Années	Intitulés des diplômes, des certificats ou des attestations liés aux formations suivies	Etablissement	Grade	Volume horaire /durée	Fonctions exercées	Durée+ Temps plein/ temps partiel (%)	SECTEUR Employeur Association Organisme	ANNEXES N°
1990-1993	Graduat Assistant social (1)	HENAC	Distinction	2400 H ou 180 crédits				DOC 1
1993	Stage de formation dans le cadre du graduat AS dans une maison de justice	Maison de justice de Namur	Réussite	3mois				
1993					Assistant de justice (2)	Temps plein 100% durant 3 mois	Maison de justice de Mons	DOC2
1994- 2000					Travailleur social (4)	Mi-temps 50% durant 7ans	Aide à la jeunesse. IPPJ de Fraipont	DOC 3 et DOC 4
1996	Formation : pratique de médiation interculturelle (3)	CBAI	Réussite	60H				
Depuis 2001					Travailleur social (5)	Temps plein 100%	Administration pénitentiaire. Prison de Lantin	DOC 5

Années	Intitulés des diplômes, des certificats ou des attestations liés aux formations suivies	Etablissement	Grade	Volume horaire /durée	Fonctions exercées	Durée+ Temps plein/ temps partiel (%)	SECTEUR Employeur Association Organisme	ANNEXES N°
2010	-	-						
2011								

Si vos activités (extra)professionnelles se situent en dehors **du secteur administratif ou public (secteur privé, association, etc.)**, nous vous demandons de décrire l'organisme ou l'entreprise où vous êtes engagé et d'explicitier les tâches que vous réalisez et que vous voulez valoriser pour intégrer un master en criminologie.

Veillez préciser :

- **L'intitulé de la fonction**
- **Les responsabilités exercées**
- **Une mini carte d'identité de l'organisme (nombre d'employés, adresse, missions)**
- **Les principales tâches accomplies**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ci-dessous, vous trouverez un portefeuille d'acquis qui vous permet de déplier les acquis de formation que vous avez engrangés au fur et à mesure de votre parcours et que vous pouvez valoriser pour accéder au master en criminologie. Nous vous demandons de le remplir de façon concise en respectant l'organisation proposée. N'oubliez pas qu'il s'agit de sélectionner les formations en rapport avec les balises propres au master en criminologie.

.PORTEFEUILLE D'ACQUIS

Description de la ou des fonction(s) professionnelle(s) ou extraprofessionnelle(s) exercées. Sélectionnez celle(s) qui est (sont) la(es) plus pertinente(s) au regard d'une spécialisation (en master) en **criminologie**.

Veuillez préciser :

- L'intitulé de la fonction
- Le nom de l'employeur (dresser une carte d'identité de l'institution, ou la société où vous précisez l'adresse, et le nombre d'employés)
- Les responsabilités exercées (place dans l'organigramme, grade)
- Les principales tâches accomplies
- Types de productions personnelles réalisées

.....

.....

.....

.....

Ci-dessous, vous trouverez un portefeuille d'acquis qui vous permet de mettre en évidence les acquis de formation, professionnels et extraprofessionnels que vous avez engrangés au fur et à mesure de votre parcours et que vous pouvez valoriser pour accéder au master **en criminologie**. Nous vous demandons de le remplir de façon concise en respectant l'organisation proposée. N'oubliez pas qu'il s'agit de sélectionner les acquis les plus pertinents en rapport avec le **master en criminologie**. Pour aider votre sélection, nous avons indiqué des balises pour vous guider.

Remarque importante : l'accès au master n'exige pas que vous ayez engrangé des acquis relatifs à toutes ces balises. Il ne s'agit pas de conditions formelles d'accès. Elles servent uniquement à évaluer la capacité du candidat à mener à bien un master.

BALISES	EXPERIENCES VALORISABLES	
Acquis attendus pour intégrer un master en criminologie : balises en fonction desquelles vous devez énoncer vos acquis.	Acquis certifiés/attestés issus de la formation initiale et continue en rapport avec le master en criminologie . Précisez les intitulés, les notes attribuées, des cours suivis → Précisez le volume horaire des cours suivis et (éventuellement) ECTS	Acquis issus de la pratique professionnelle ou d'activités extraprofessionnelles en rapport avec le master en criminologie . → Listez les tâches significatives effectuées dans votre activité (ou vos activités) qui sont en rapport avec la balise correspondante
	<i>Complétez les cases bordées de rouge</i>	
<p>Acquis transversaux utiles pour entamer un master en criminologie</p> <p>1. <u>Recueillir l'information</u> Effectuer des recherches documentaires, trouver des sources pertinentes.....</p> <p>2. <u>Structurer les informations</u> Confronter les informations Les structurer.....</p> <p>3. <u>Elaborer une production écrite</u> Compte rendu, rapport ...</p> <p>4. <u>Maîtrise de techniques :</u> Entretiens, animations, réunions d'équipe....</p> <p>5. <u>Aptitudes personnelles :</u> Capacité d'écoute, autonomie, gestion du stress, travail en équipe...</p>		

Les notions de base	Acquis certifiés/attestés issus de la formation initiale et continue <u>en rapport avec</u> le master en criminologie . Précisez les intitulés, les notes attribuées, des cours suivis → Précisez le volume horaire des cours suivis et (éventuellement) ECTS	Acquis issus de la pratique professionnelle ou d'activités extraprofessionnelles <u>en rapport avec</u> le master en criminologie . Listez les tâches significatives effectuées dans votre activité (ou vos activités) qui sont en en rapport avec la balise correspondante
Introduction à la criminologie		
Sociologie Introduction à la sociologie		
Psychologie Introduction à la psychologie ou Éléments de psychologie clinique		
Droit Fondements du droit Éléments de droit pénal et de procédure pénale		
Sciences biomédicales Introduction aux sciences biomédicales		
Langues : une langue au choix <ul style="list-style-type: none"> - connaissance passive de l'anglais - connaissance passive néerlandais 		

Afin de tenter de cerner au mieux vos acquis professionnels, nous vous proposons de joindre à ce portefeuille d'acquis une production personnelle (un rapport d'activités, un mémoire, un procès-verbal, etc.) réalisée dans le cadre de votre activité qui soit révélatrice de votre pratique et pertinente en fonction de votre projet de reprise d'études en master en **criminologie**

Nous vous garantissons la confidentialité des informations et documents fournis

Le Dossier doit parvenir à l'attention de

Madame J. Zaorski-Bedynek, Directrice administrative adjointe pour l'Ecole de Criminologie

Courriel (de préférence) : jeanine.bedynek@uclouvain.be ou info-crim@uclouvain.be

Adresse et téléphone : Ecole de Criminologie – Place Montesquieu,2- Bte L02.07.01 – B 1348 Louvain-la-Neuve

Dates de remise du dossier complet :

La commission d'admission se réunit à plusieurs reprises. Votre dossier complet doit donc être rentré pour une des dates indiquées ci-dessous et au plus tard le 31 août .

- **Le 31 mai**
- **Le 30 juin**
- **Le 15 juillet**
- **Le 16 août**
- **Et au plus tard le 31 août**